



Conseil de quartier
Pointe-de-Sainte-Foy



Rapport annuel
2025



Table des matières

Mot du président	3
Réalisations, dossiers du conseil et projets en cours.....	5
Mobilité, sécurité et qualité de vie	5
Aménagement du territoire et urbanisme.....	5
Environnement et mise en valeur du territoire.....	5
Vie communautaire et initiatives locales.....	6
Gouvernance et fonctionnement.....	6
Bilan états financier au 31 décembre 2025.....	7

Mot du président

Bonsoir, et bienvenu à l'assemblée annuel du conseil de quartier de Pointe-Ste-Foy. À Québec, les conseils de quartier sont des instances de participation citoyenne dont le mandat est de représenter les intérêts des résidents, d'émettre des avis sur les projets municipaux (urbanisme, aménagement, vie communautaire) et de dynamiser le milieu de vie.

D'abord, pourquoi va-t-on au Conseil de quartier. Parce qu'un sujet nous tient à cœur et qu'on croit que le conseil peut aider à régler le problème.

Le conseil de quartier est un organisme consultatif. Je dis bien consultatif. Il a cependant un atout, on y a un raccourci au maire et au conseil municipal qui peut s'avérer très intéressant. Quand on parle au conseiller, on peut avoir un bien meilleur porte-voix que lorsqu'on vote une résolution avec 26 « attendu que » qui ne seront lus que par quelques fonctionnaires.

La résolution du conseil de quartier est importante mais l'action politique est aussi nécessaire pour faire avancer un projet et régler un problème. Nous avons la chance d'avoir, comme membre de facto sans droit de vote, le conseiller du quartier. C'est la principale force du conseil de quartier.

D'autres vont au conseil de quartier pour aider la cause du conseil de quartier, ce sont les administrateurs du conseil. Des bénévoles qui donnent leur temps pour les autres. Je les remercie. On ne les remercie pas assez souvent.

Le conseil est souvent à la recherche d'administrateurs du conseil de quartier. Si cela vous intéresse, posez-vous cette question : vous présentez-vous pour régler votre problème ou pour aider votre communauté? Si c'est votre problème que vous voulez résoudre, ne venez pas siéger au conseil, venez plutôt présenter votre problème au conseil qui lui le portera.

Si vous siégez au conseil pour régler votre problème, oui le conseil de quartier peut aider mais lorsqu'une décision sera rendue que ferez-vous? Si vous perdez, vous serez en colère contre la ville ou le conseil. Si vous gagnez, vous n'aurez plus aucune raison de rester. Rien de bon dans les deux cas.

Il y a présentement un débat chez les conseils de quartier. La proposition est de tenir des états généraux sur les conseils de quartier, d'augmenter leurs services de secrétariat, de leur donner des pouvoir décisionnels et d'augmenter substantiellement leur budget, presque le multiplier par 40. Vous en avez peut-être entendu parler. La réaction des conseils est très variée.

Le conseil de Pointe-Ste-Foy a étudié la résolution et a adopté une résolution appuyant les états généraux, en appuyant l'augmentation des services de secrétariat seulement. Nous avons beaucoup de réserve sur la partie attribution de pouvoir décisionnel, qui pourrait amener du dédoublement décisionnel, et augmentation substantielle du budget.

Enfin, je quitte après 4 années d'action au conseil de Pointe-Ste-Foy. J'étais venu pour faire ma part dans la revitalisation du Campanile. Nous avons travaillé à la sécurité des voies piétonnières, nous avons suivi de très près le dossier de la piste cyclable sur la rue Nelson, celui des nouvelles constructions d'édifice à logements. Le système de véloportage à assistance électrique de



Conseil de quartier **Pointe-de-Sainte-Foy**

Québec, àVélo, s'étendra bientôt à notre secteur, tout comme nous espérons profiter bientôt d'un comptoir de la bibliothèque de Québec.

L'avenir est prometteur pour notre quartier. Nous avons de vastes surfaces boisées, un excellent réseau de transport en commun, une population active. C'est ce que j'appelle de la richesse. Il faut savoir l'utiliser.

Merci,

Réal Jean

Président sortant du conseil de quartier de Pointe-Ste-Foy

Réalisations, dossiers du conseil et projets en cours

Au cours de l'année 2025, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a poursuivi son engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Par ses interventions et ses initiatives, il a contribué à porter les préoccupations du milieu et à influencer des dossiers structurants liés à la mobilité, à l'aménagement du territoire, à l'environnement et à la vie communautaire.

Mobilité, sécurité et qualité de vie

Le conseil s'est fortement mobilisé sur les enjeux de mobilité et de sécurité. Un sous-comité a piloté la confection de pancartes de sensibilisation à la sécurité routière. Plusieurs interventions auprès de la Ville ont porté fruit : correction de l'affichage en zone scolaire, installation de panneaux d'arrêt, ajout d'un passage pour piétons sur l'avenue des Compagnons. Le conseil a également accompagné les citoyens dans le retrait de la majorité des bollards du corridor vélo du boulevard Neilson en période hivernale.

Les nuisances sonores ont été au cœur des préoccupations. Une résolution conjointe avec d'autres conseils de quartier a été adoptée pour signifier au MTMD les impacts du bruit des autoroutes Duplessis et Henri-IV. Dans une autre partie du quartier, une pétition de 58 citoyens dénonçant le bruit des autobus en transit sur le boulevard Neilson a été déposée et appuyée par le conseil.

Le conseil a aussi contribué aux réflexions sur l'évolution du transport collectif, dans le cadre du plan de développement du RTC 2025-2028 et du projet Tram-cité de la Caisse de dépôt.

Aménagement du territoire et urbanisme

Le conseil a joué un rôle actif dans les consultations liées aux projets de nouvelles habitations. Lors d'assemblées publiques, il s'est prononcé sur les projets résidentiels du 3500, chemin des Quatre-Bourgeois, et du 3786, chemin Sainte-Foy. Lors de ces réunions, les citoyens ont pu exprimer leurs opinions sur les projets. Le conseil a également suivi le dossier de la fermeture de la SAQ de la rue du Campanile, relayant les préoccupations citoyennes quant à l'offre commerciale de proximité.

Environnement et mise en valeur du territoire

La protection des milieux naturels a constitué un axe important. Le conseil a suivi de près le dossier du Boisé des Compagnons, sollicitant une rencontre avec le Centre de services scolaire des Découvreurs pour favoriser la préservation de la valeur écologique du site dans le contexte de l'agrandissement du Collège.

Le conseil a notamment initié un projet en biodiversité : la création de jardins d'habitats pour les pollinisateurs, porté par une citoyenne engagée dans l'initiative « Effet papillon » de la Fondation David Suzuki. Une subvention de 4 000 \$ a été obtenue et la mise en œuvre est

prévue en 2026. Des démarches ont aussi été entreprises concernant la présence de la Renouée du Japon dans le quartier.

Vie communautaire et initiatives locales

Le conseil a soutenu plusieurs initiatives favorisant la cohésion sociale : le projet de « Coin musical » pour enrichir l'offre culturelle de proximité, l'accueil du Réseau des Éclaireurs du CIUSSS pour renforcer la bienveillance communautaire, et la participation à la Table de concertation Vélo. L'assemblée générale annuelle a été l'occasion d'une conférence de Vivre en ville sur l'organisation d'un quartier face au vieillissement de la population.

Gouvernance et fonctionnement

L'année a été marquée par une transition importante au sein du conseil d'administration. Les départs de Louis Champoux, Suzanne Roy, Jacques Pelchat, Paul-André Proulx et Daniel Laporte ont nécessité un renouvellement significatif. Réal Jean a été élu à la présidence en septembre, et de nouveaux membres ont été élus pour assurer la continuité. Le conseil a participé à la réflexion sur le renforcement du rôle des conseils de quartier à laquelle participe plusieurs conseils de quartier de Québec.

Le conseil cherche également à recruter de nouveaux membres.



Bilan états financier au 31 décembre 2025

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	3 456,25	3 910,05 \$
Total actif	3 456,25	3 910,05 \$
Passif et actif net	0,00 \$	0,00 \$
Passif à court terme	0,00 \$	0,00 \$
Comptes à payer	0,00 \$	0,00 \$
Total passif	0,00 \$	0,00 \$
Actif net	3 456,25	3 910,05 \$



Conseil de quartier Pointe-de-Sainte-Foy

	2025	2024
Produits		
Ville de Québec, fonctionnement	1 655,00 \$	1 310,00 \$
Programme de mobilisation à la sécurité routière		3 000,00 \$
Ristourne	2,82 \$	1,03 \$
Total produits	1 657,82	4 311,03 \$
Charges		
Secrétariat	1 200,00 \$	1 470,00 \$
Registraire des entreprises	0,00 \$	39,00 \$
Réunions de travail	23,86 \$	235,55 \$
Intérêt et frais bancaire	35,40 \$	35,40 \$
Projets	3 086,83 \$	0,00 \$
Total charges	4 346,09	1 830,95 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	-2 688,27 \$	2 480,08 \$

